

Rapport d'analyse Page 1 / 3  
 Edité le : 20/02/2025

S.I.E DU THIERS

 601 Route du Sougey  
 73610 ST ALBAN DE MONTBEL

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA25-3282	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT de SAVOIE
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2502-4673-1</b>		
<b>Doc Adm Client :</b>	ARS73		
<b>UGE :</b>	0003 - SYNDICAT DU THIERS		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SYNDICAT DU THIERS		
<b>Nom de l'installation :</b>	ENTREMT LE VX STATION GRANIER	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 002092
<b>PSV :</b>	0000002220		
<b>Point de surveillance :</b>	STATION DU GRANIER		
<b>Localisation exacte :</b>	YGER BOURGAUD MARAIS. 295 RTE DE LA STATION. CUISINE		
<b>Département/Commune :</b>	73 / ENTREMONT-LE-VIEUX		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Motif du prélèvement :</b> CP	<b>Type de visite :</b> D2	<b>Type Analyse :</b> CNP	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 18/02/2025 à 11h57	Réceptionné le 18/02/2025 à 13h56	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - COLOMBAT Johann		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520 et NF EN ISO 19458		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe &lt; correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 19/02/2025 12:39

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Relevé terrain				
Désinfection du point de prélèvement	Aucun	-	Relevé terrain				
Prélèvement au 1er jet	Oui	-	Relevé terrain				
Type de robinet	Mitigeur	-	Relevé terrain				
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<i>Métaux</i>							
Cuivre total	0.058	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2		1 #

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Nickel total	1.4	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	0.46	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

*(\*bv) : réalisé sur site : Bonneville*

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.***La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation*François GENET  
Responsable Laboratoire

*point prélevé*

